

INSCRIPTION ESCALADE



2023-2024

Halle des Sports

CARTE D'ADHÉSION FOYER (1 par famille) N°:

NOM : PRENOM (12/17ans) : né(e) le

NOM : PRENOM (Adulte 1) : né(e) le

NOM : PRENOM (Adulte 2) : né(e) le

NOM : PRENOM (Enfant - 12 ans) : né(e) le

NOM : PRENOM (Enfant - 12 ans) : né(e) le

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

☎ DOMICILE : ☎ MOBILE :

✉ @

1 chèque pour l'adhésion au Foyer, à l'ordre du "Foyer Rural de Champcueil"

- Adhésion annuelle au Foyer Rural (une carte par famille) : **16 €** (extérieur)

- Adhésion annuelle au Foyer Rural (une carte par famille) : **10 €** (Champcueil)

Cours le mercredi de 20h00 à 22h00 et le vendredi de 18h30 à 21h00 à la Halle de sport

1 chèque pour la cotisation, à l'ordre du "Foyer Rural de Champcueil"

La cotisation comprend le prix de la licence annuelle obligatoire à la FSGT.

- Cotisation "Adulte" escalade (18 ans et+) par personne : **77 €**

- Cotisation "Enfant" escalade (12/17 ans) par personne : **62 €**

- Cotisation "Famille" (à partir de 2 pers.) **par personne** : **56 €**

L'adhérent devra remplir cette fiche (et la redonner au responsable ou l'envoyer par courrier au Foyer Rural de Champcueil 4 rue Royale, 91750 Champcueil) avec :

1 questionnaire médical ou certificat médical datant de moins d'un an attestant de l'absence de contre-indication à la pratique sportive pour toute première licence. En cas de renouvellement de licence, le certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique sportive n'est exigible que tous les 3 ans à condition que le renouvellement de la licence se fasse sans discontinuité au sein de la même fédération.

1 chèque pour l'adhésion, à l'ordre du "Foyer Rural de Champcueil",
 1 ou 3 chèque(s) à l'ordre du Foyer Rural, espèces ou coupons ANCV (complétés)
pour la cotisation

Je soussigné(e).....certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Date et signature.....